

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Band:** 80 (1944)  
**Heft:** 31

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 22.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# ÉDUCATEUR

## ET BULLETIN CORPORATIF

### SOMMAIRE :

**Partie corporative :** Vaud : *L'instruction préparatoire et le corps enseignant.* — « Il faut que les nids de résistance soient nettoyés ». — Nécrologie : *Mme Notz-Schenkel.* — Aug. Dutoit. — *Places au concours.* — Genève : *Des intentions... aux actes.* — Neuchâtel : *Assemblée générale.* — Nécrologie : *Ch. Schlunegger.* — Informations : *Cours pour la formation des maîtres de gymnastique.* — GREP.

**Partie pédagogique :** P. Bovet : *Quelle sera demain la tâche des éducateurs ?* — S. Roller : *Une échelle d'orthographe.*

## PARTIE CORPORATIVE

### VAUD

#### L'INSTRUCTION PRÉPARATOIRE ET LE CORPS ENSEIGNANT

L'I.P. mérite qu'on l'encourage, qu'on la soutienne, qu'on ne la laisse pas pâtir trop de la « crise de croissance » dont elle souffre aujourd'hui. L'I.P. travaille avant tout à la formation du citoyen ; on l'oublie généralement. Ses cours ont le caractère facultatif ; le jeune garçon est donc absolument libre d'y prendre part ou non ; ce n'est pas la « carte forcée » dont on fait état parfois. Pourquoi en 1943 le canton d'Uri occupe-t-il le premier rang pour la participation de ses jeunes aux cours organisés par l'I.P. alors que nous trouvons Vaud bon dernier ? Les adolescents uranais auraient-ils plus besoin que les jeunes gens de « chez nous » de l'assouplissement et de cette culture générale dispensés par l'institution nouvelle ? Nous la considérons comme un progrès de l'enseignement et sommes heureux de rencontrer bien des instituteurs parmi ses animateurs et même ses entraîneurs. Dans ce domaine, il y a encore bien à faire, mais la presse, tout comme la radio, sont aujourd'hui acquies à la cause et prêtent leurs sûrs appuis. Il importe de ne laisser échapper à nos jeunes aucune occasion de se constituer le capital de santé et de vaillance nécessaire, un corps solide qui puisse agir en toute situation, un bagage qui permette de vaincre les difficultés de la vie. Or il est dans le programme de l'I.P. un champ magnifique à exploiter auquel nos jeunes doivent s'intéresser.

C'est bien pour atteindre toute notre jeunesse vaudoise, chercher à lui insuffler l'esprit de décision désiré, pour dissiper certains préjugés, redresser des erreurs, orienter et éclairer, créer enfin le climat propice que M. L. Rubattel, conseiller d'Etat, chef du Département militaire cantonal, avait, avec la collaboration du Bureau de l'I.P. et de son comité cantonal, provoqué la réunion de samedi 22 juillet à Chillon. Cette assemblée de quelque quatre-vingts représentants du monde sportif, intellectuel et journalistique suivit le président cantonal, M. R. Tharin, inspecteur de la gymnastique, dans un clair exposé de la situation. Il faut que les barrières tombent, que les « nids de résistance soient nettoyés », et notre corps enseignant est en position pour le faire. Il doit

être le guide et le conseiller des jeunes gens en l'occurrence. C'est bien pourquoi le comité cantonal (le pouvoir législatif de l'I.P.) s'est élargi en y appelant M. G. Chevallaz, directeur des Ecoles normales, notre président central de la S.P.V., M. R. Mamin, ainsi que le pasteur M. Girardet, le nouvel aumônier des jeunes. Et nous saluons dans cet aréopage de nombreux collègues qui, à des titres divers, n'en sont pas moins des représentants du corps enseignant auquel on réclame appui. Il ne s'y dérobera pas : ces collègues, là au comité, auront l'œil sur nous : MM. Chevallaz, directeur, Tharin, inspecteur, Cornaz H., l'inspecteur fédéral, R. Mamin, inst., Ch. Stauffer, lieut.-col. du C. central de I.P. et J.T., Golay, président des Eclaireurs, L. Perrochon et C. Bucher, de la Commission technique, R. Vuagniaux, chef vaudois de l'I.P., Ch. Maire, secrét. de la S.V. Carab. A tous vont nos hommages et compliments, et l'assurance que chacun fera son devoir dans la mesure de ses moyens. M. Tharin souligna les immenses services rendus à l'origine, en 1941, à l'I.P. par M. Perrochon en tant que premier chef vaudois de l'I.P.

Et voilà ce que notre corps enseignant compte aux leviers de commande, mais parmi les 17 chefs d'arrondissement qui se partagent le territoire cantonal pour l'organisation de l'I.P., deux d'entre eux sont des instituteurs, et dans les chefs agréés et formés par Macolin beaucoup sont des nôtres et non les moins dévoués. Dans maints arrondissements, plusieurs sont à la tête d'un groupe de jeunes qu'ils préparent activement aux épreuves imposées. C'est dire que le corps enseignant est loin d'être dans les « contristes » ou les indifférents.

Malgré ces remarques, nous pensons que le fait même d'y intéresser directement toute la corporation en incorporant le président de la S.P.V. au grand comité de l'I.P. va très certainement donner un meilleur débrayage à la machine. Travailler pour l'I.P. n'est point développer un système désuet de notes et d'appréciation, mais c'est œuvrer à élever le potentiel énergétique de la nation. Les statistiques ont parfois du bon ; dès 1944, nous ne verrons plus le canton tenir honteusement la « lanterne rouge ». C'est du moins ce que nous ont révélé les rapports et renseignements fournis par les chefs d'arrondissement en cette journée du 22 juillet 1944. Nous en remercions bien sincèrement les organisateurs et dirigeants : MM. Luc. Rubattel, conseiller d'Etat, Rob. Tharin, inspecteur cantonal de la gymnastique, et le chef vaudois de l'I.P., Roland Vuagniaux.

*Alf. Porchet.*

### **« IL FAUT QUE LES NIDS DE RÉSISTANCE SOIENT NETTOYÉS ! »**

Il n'est heureusement pas un maître d'école qui ne désire assurer la santé de nos jeunes gens par un enseignement de la gymnastique régulier et approprié.

Aussi bien la S.P.V., dans son étude sur les cours post-scolaires et sur l'éducation nationale, exprimait-elle le désir de voir s'instituer des camps où nos adolescents de professions différentes pussent se rencontrer et vivre ensemble quelques jours, contact nécessaire à une meil-

leure compréhension de toutes les valeurs. Notre but était de favoriser le plus possible chez les jeunes gens et chez les jeunes filles de toute condition, d'intellectuels et d'artisans, par exemple, l'éclosion de cet esprit communautaire dont notre pays aura tant besoin après la guerre.

Sur ce point, il n'y a pas de divergence d'opinion entre les défenseurs de l'I.P. et le corps enseignant tout entier. Et nous savons surtout gré à quelques-uns des pionniers de la première heure de vouloir et de savoir convaincre plutôt que provoquer de l'opposition.

Cependant le compte rendu d'Alfred Porchet de la réunion du 22 juillet à Chillon présente une contradiction et certaine expression inadmissibles : d'une part, l'inscription aux cours de l'I.P. garde « *son caractère facultatif* » et l'on parle ensuite de « *nettoyer les nids de résistance* », cliché de correspondant militaire, langage de guerrier que la chronique vaudoise ne peut pas publier sans réaction dans notre journal, *l'Éducateur*.

C'est l'esprit de tolérance, de libre arbitre qui doit régner, et nous regrettons, à cet égard, l'expression du président cantonal de l'I.P. : « Il faut nettoyer les nids de résistance ». Le général lui-même, dont la charge est lourde, cherche à convaincre et il y réussit.

Nous n'estimons pas non plus une « honte » pour le canton de Vaud de tenir « la lanterne rouge », c'est-à-dire d'avoir été classé « bon dernier », en 1943, dans la participation de nos jeunes gens aux cours de l'I.P.

Le contraire serait surprenant. On ne donne pas du premier coup, chez nous, dans le panneau. On le sait : « On veut voir venir », et c'est peut-être de la sagesse. On n'aime pas non plus la réclame.

« Il faut débrayer la machine », « l'I.P. souffre d'une crise de croissance » : nous l'ignorions. N'y aurait-il pas des gens trop pressés, et tentés d'imposer bientôt l'obligation de suivre les cours de l'I.P. ?

L'I.P. gagnera sa cause si elle arrive à convaincre. Si ce n'est pas le cas, il faudra trouver une autre forme : la libérer de la tutelle du Département militaire dont elle se nourrit en fait de subsides, et qui pourrait facilement influencer sur l'esprit même de l'I.P.

Tous les cours donnés aux jeunes gens et aux jeunes filles devraient dépendre du Département de l'Instruction publique.

Et notre conduite fédéraliste attribue aux cantons la responsabilité de la formation physique de nos jeunes gens sortis de l'école. Qu'on laisse donc les cantons travailler en toute liberté, même sans inspecteur fédéral. C'est assez tôt, à vingt ans, d'être enrégimentés.

Carnet d'aptitudes physiques, insigne sportif, étoile d'or — pourquoi pas ? — sont autant de signes extérieurs, de colifichets qui risquent de laisser croire à notre jeunesse que là seulement est l'idéal.

Et pourtant, au service militaire, combien de grands sportifs avons-nous vus incapables de porter leur sac.

Il y a d'autres valeurs dont l'après-guerre aura besoin. Les chefs d'arrondissements et les moniteurs de l'I.P. le savent bien, sans doute, mais l'école de l'adolescent aurait tort de montrer la grandeur dans cette direction seulement.

On nous dit même qu'un député au Grand Conseil se propose d'ouvrir un débat sur l'I.P. Les cours post-scolaire existent ; on se soucie de les transformer ; le programme de l'I.P. ne pourrait-il pas y être compris ?

L'instruction de nos jeunes gens n'est-elle plus confiée aux cantons ? On a peut-être oublié le résultat de la votation populaire de 1940 sur l'Instruction préparatoire obligatoire. C'est l'état de guerre, c'est par une ordonnance du Conseil fédéral que l'I.P. a pris corps sous sa forme actuelle. Mais ne faut-il pas songer à une institution acceptée en temps de paix ?

Le langage des hommes de guerre cessera, et les comptes rendus à la chronique vaudoise de l'*Educateur*, même en ce qui concerne l'I.P., réussiront mieux à convaincre s'ils délaissent ces réminiscences de combattants.

Nos institutions exigent un esprit de tolérance.

E. V.

P.S. — On nous dira peut-être qu'il fallait comprendre cette expression dans son sens badin ou ironique. Nous répondrions alors, qu'en matière d'éducation, il vaut mieux employer un langage sérieux, et surtout humain.

E. V.

### NÉCROLOGIE

† **Marthe Schenkel-Notz.** — C'est avec une douloureuse émotion que le corps enseignant, et plus particulièrement celui du district de Grandson, apprit la nouvelle de la mort de Madame Schenkel, épreuve qui enlevait à son estime et à son affection une institutrice de grande classe et une collègue d'exceptionnelle valeur.

Brevetée en 1907, Madame Schenkel tint sa première classe à Grandevent. Bien que Lausannoise, sa remarquable facilité d'adaptation lui valut de s'attirer l'estime et le respect du milieu campagnard où elle enseignait.

Appelée en 1912 à Villars-Burquin, elle y déploya durant 25 ans, en compagnie de son mari, les multiples aspects d'un talent rare. Femme d'élite, institutrice de haute valeur, elle voua à ses élèves, à son village, les riches dons d'une nature particulièrement clairvoyante, dévouée et généreuse.

De 1928 à 1931, elle fit partie du Comité central de la S.P.V. où elle se signala par son intelligence lucide, son dévouement à la cause des institutrices, de l'école et du pays.

Après une carrière intensément remplie et honorée, Madame Schenkel prenait sa retraite en 1937 et, à l'heure où elle eût pu jouir d'un repos mérité, l'implacable maladie lui faisait payer un lourd tribut. Douloureusement atteinte, mais patiente et vaillante, elle conserva, face à l'épreuve, la sérénité des âmes d'élite.

A sa famille, et plus particulièrement à son mari — notre cher collègue — qui fut admirable de dévouement, nous adressons l'hommage respectueux d'une sympathie douloureusement affligée.

F.

† **Auguste Dutoit.** — A Bex, le 13 juillet, les parents et les amis d'Auguste Dutoit l'ont accompagné à sa dernière demeure. Né à Cha-

vannes, il avait obtenu son brevet en 1880. Après avoir enseigné à Cerniaz, Vaulion, Vulliens, c'est à Bex qu'il a donné le meilleur de ses forces. En 1923, il quittait l'enseignement après plus de 40 ans de loyaux services.

Homme bon, modeste, il s'en est allé laissant le souvenir d'un fidèle serviteur de l'école, à l'enthousiasme communicatif, à la foi rayonnante.

A sa famille va l'expression de notre sympathie.

S. P.

### PLACES AU CONCOURS

*Instituteur prim. sup.* : Château-d'Oex. 15 septembre.

*Instituteur* : Essertes. 19 septembre.

*Institutrice* : Bursins. 19 septembre.

*Maîtresses d'ouvrage* : Vallorbe. 12 septembre. — Nyon. 15 septembre.

## GENÈVE

### DES INTENTIONS... AUX ACTES

#### II

Au début du mois de juillet passé, nous avons prévenu nos collègues que le fonctionariat cantonal, et le corps enseignant genevois tout particulièrement, iraient au-devant d'une période hérissée de difficultés matérielles. La malignité des événements a dépassé nos prévisions plutôt pessimistes.

La presse dite d'information a relaté le dépôt d'un projet d'allocation extraordinaire d'automne par le Conseil d'Etat de telle manière que plusieurs collègues, trop peu avertis du jeu parlementaire genevois, ont cru, dans leur candeur naïve, que leurs vœux les plus ardents avaient été exaucés ; ils envisageaient déjà avec soulagement l'achat d'un vêtement chaud, de combustible, de pommes de terre ou le paiement moins malaisé d'une facture demeurée en souffrance. Qu'ils déchantent !

La Commission du Grand Conseil, chargée de l'examen du projet de loi, ne se serait pas opposée au principe d'une allocation extraordinaire d'automne si elle n'avait pas été placée devant la responsabilité d'en assurer la couverture financière par le prélèvement de 4 centimes additionnels. En affirmant qu'il ne pouvait pas trouver d'autres ressources qu'une fiscalité accrue, le Conseil d'Etat livrait le corps des fonctionnaires en pâture à la pire des démagogies, aux manifestations les plus tristes et les plus condamnables de la « lutte de classes », puisqu'il faut avoir l'honnêteté de l'appeler par son nom ; effectivement, la droite met son veto catégoriquement, du moment qu'il faudrait toucher toute une impressionnante cohorte de gens enrichis par la guerre ; cette même droite ne peut cependant plus admettre que les membres du gouvernement genevois ne soient pas gratifiés d'un traitement augmenté de 50 % et porté à fr. 18 000 par an. O logique ! Dans le groupe chrétien-social, on a appliqué la méthode courante : diviser pour régner et pratiquer une politique favorable à la réaction sous une apparence populaire ; on était prêt à n'accorder l'allocation que jusqu'au salaire annuel de

fr. 6000.— ; le groupe radical flottait, se tâtait, puis finalement se serait laissé gentiment envelopper par la casuistique subtile chrétienne-sociale. Une fois de plus, seul le représentant socialiste défend courageusement le projet du Conseil d'Etat qui aurait pu donner satisfaction, dans son ensemble, à notre point de vue.

N'est-elle pas admirable, cette stratégie politique qui consiste toujours à dresser une catégorie de gens de condition modeste contre une autre alors que les bénéficiaires de la guerre (et ils sont nombreux, aussi bien dans le commerce et l'industrie que l'agriculture) se dérobent derrière un épais écran de silence. Aujourd'hui, on oppose les fonctionnaires aux modestes contribuables et chrétiennement on épargne soi-disant ceux-ci en refusant à ceux-là un urgent allègement de leur budget familial. En manière de boutade, Clément Vautel avait décrit une prétendue révolution se déroulant sous la forme d'une âpre guerre civile à Paris entre deux camps de pauvres diables : les uns, les révolutionnaires, les autres, les contre-révolutionnaires défendant farouchement une classe parasitaire, étendue dans une douce et paresseuse quiétude sur les plages de la Riviera. Pour piquante qu'en soit cette fabulation, elle n'en est que plus tragiquement vraie dans son sens profond. Parmi nous, les quiets, les résignés, les faibles, les favorisés par le sort qui ont un avoir ou des revenus à côté de leur salaire, diront : « A quoi bon s'agiter puisqu'il n'y a rien à faire ? » A ceux-là comme à ceux qui nous enserrant dans une ceinture de force, nous leur disons : « Sondez l'avenir qui se prépare dans le monde ; accomplissez volontairement les gestes de justice et de paix sociale avant que le désespoir et la révolte ouverte des cœurs, fiers de leur condition humaine libre déclanchent des actes décisifs que nul ne peut encore qualifier par avance de fastes ou de néfastes. »

Quant à nous, nous ferons l'impossible pour trouver une solution de sagesse. Nous l'avons exposée au gouvernement genevois ; il en connaît parfaitement l'essence et sa virtuelle valeur. Nous persévérons dans notre voie. Puisse-t-il s'y engager sans tarder !

G. B.

## NEUCHÂTEL

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Diverses raisons ont engagé le Comité central à revenir sur sa décision de réunir au Locle la prochaine assemblée générale de la S.P.N.

C'est à Neuchâtel que celle-ci aura lieu et à la même date, soit le samedi 21 octobre, après-midi.

A l'ordre du jour, notons la révision de l'art. 9 des statuts, la réforme des études normales, la question de la haute-paie, celle de la rétribution des stagiaires, et comme de coutume une conférence et diverses communications importantes.

Le Locle qui sera privé pour cette année de la visite des membres de la S.P.N. aura en compensation la charge d'organiser la prochaine « trisannuelle ». Ce sera en 1946. Nous aurons la paix et nous goûterons à nouveau le charme d'une réception par nos collègues de la Mère-commune des Montagnes.

J.-Ed. M.

## NÉCROLOGIE

† **Charles Schlunegger.** Le 31 août, on rendait les derniers honneurs à un maître de La Chaux-de-Fonds, M. *Charles Schlunegger*, décédé dans sa 65<sup>e</sup> année après une longue et bien douloureuse maladie.

Durant la cérémonie funèbre, la personnalité de ce bon collègue, qui œuvra durant 40 ans parmi nous, fut évoquée avec un sentiment très juste de la valeur de ce maître aimé.

Issu d'une famille nombreuse, habitant un village du Val-de-Ruz, notre collègue sut, tout jeune, ce qu'était la vie difficile. A cette école de l'effort et de l'adversité, il trempa son caractère et développa ses qualités de cœur. C'est pourquoi il fut pour les enfants souvent déshérités qui lui furent confiés — en particulier à l'hospice de Belmont où il enseigna durant quatre ans — un véritable ami, sinon un père.

Doué d'un grand bon sens et d'un naturel parfait, il était aussi d'une constante bonne humeur. En classe bien avant ses élèves, il préparait la « manne » de la journée et... ouvrait sa porte et son cœur à « ses garçons ». Il avait une voix forte, même tonnante, qui contrastait avec les yeux pleins de malice et la bouche fine qui ne demandait qu'à sourire.

Il ne faisait pas profession de « nouvelles méthodes » ; c'était peut-être un maître à l'ancienne mode... Il possédait certainement la méthode du bon sens et du savoir-faire qui n'est pas dans les livres, mais qu'il puisait en lui et dans les faits journaliers de la vie. Car il aimait la vie et la communiquait autour de lui.

Que sa famille, ses amis, ses élèves, trouvent ici l'expression de notre vive sympathie.

## INFORMATIONS

### COURS

#### **pour la formation des maîtres et maîtresses de gymnastique**

Pour préparer pratiquement et théoriquement les candidats aux examens du *diplôme fédéral No 1 de maître de gymnastique*, selon le Règlement fédéral du 26 juin 1936, l'Université de Lausanne organise, sous les auspices du Département vaudois de l'Instruction publique, des cours répartis sur deux ans.

Ils comprennent, *chaque année* : 36 séances théoriques et pratiques, 4 heures le mercredi après-midi ; un cours d'été théorique et pratique, 18 jours au mois d'août ; un cours d'hiver, pour le ski et le patin, 2 semaines entre Noël et le 10 janvier ; une excursion de 3-4 jours, la première année seulement.

*Direction des cours* : M. R. Tharin, inspecteur cantonal de gymnastique au Dt vaudois de l'Instruction publique, Lausanne.

*Ouverture* : mercredi 18 octobre 1944, 14 h., Ecole de médecine, Lausanne.

*Conditions d'inscription* : être porteur d'un certificat de maturité (baccalauréat) ou d'un brevet d'instituteur ou d'institutrice. Des auditeurs ne remplissant pas cette condition peuvent être admis sans être autorisés à passer l'examen du diplôme.



*Finances d'inscription* : Fr. 50.— par année plus Fr. 50.— comme émoluments d'examen.

*Délai d'inscription* : 7 octobre 1944 à 12 h. à la Direction des cours (Dt de l'Instruction publique) Lausanne, qui donnera tous renseignements nécessaires. Joindre une brève biographie avec indication des études faites.

### G. R. E. P.

M. Jules Rochat, ancien collaborateur de la Fondation suisse pour la psychotechnique, donnera à l'École normale, de septembre à décembre, six leçons de Graphologie, qui feront suite au cours « Psychologie et Intuition » qu'il a donné d'avril à juillet.

### La Graphologie

1<sup>re</sup> leçon : lundi 25 septembre, de 17 h. 15 à 19 h. : Principe et méthode. *Vie instinctive, sensibilité et volonté* dans l'écriture.

2<sup>e</sup> leçon : lundi 9 octobre, de 17 h. 15 à 19 h. : *Expansion vitale et rétractions*.

3<sup>e</sup> leçon : lundi 23 octobre, de 17 h. 15 à 19 h. : *Expansion vitale et rétractions* (suite).

4<sup>e</sup> leçon : lundi 6 novembre, de 17 h. 15 à 19 h. : *La vie instinctive profonde*.

5<sup>e</sup> leçon : lundi 20 novembre, de 17 h. 15 à 19 h. : *L'intelligence*.

6<sup>e</sup> leçon : lundi 4 décembre, de 17 h. 15 à 19 h. : *Conclusions pratiques*.

De nombreux exemples d'écritures seront projetés sur l'écran. La seconde partie de chaque leçon sera consacrée à des exercices pratiques, portant sur des écritures proposées par les participants : ainsi tous pourront collaborer activement.

Si, dans une autre région du canton, un groupe de dix personnes au moins désirent participer à ce travail, M. Rochat organisera volontiers un cours spécial pour elles.

Finance d'inscription. 10 fr. S'inscrire auprès de Mlle Julie Chamot, Ravin 12, Lausanne, téléphone 2 88 19.

### CONVOCATION

**Assemblée mensuelle de Neuchâtel** : mardi 26 septembre 1944, à 20 h. 15, Restaurant Neuchâtelois, Petit Salon

**Les humanités et la personne** : présentation de l'œuvre de M. Louis Meylan, par l'auteur lui-même.

### AVIS

La remarquable conférence de M. P. Rossello : *Allons-nous vers une école d'action, de raison ou de passion ?* vient d'être publiée.

Les membres du G.R.E.P. qui verseront la somme de 1 fr. 10 au compte de chèques du G.R.E.P., Neuchâtel IV 3139 recevront franco la conférence en question. (Prix de vente ordinaire 2 fr.)

**Attention.** N'oubliez pas d'indiquer vos nom et adresse sur les questionnaires en retour ! Ceux qui ont oublié de le faire voudront bien nous en informer afin que nous puissions leur répondre.

## PARTIE PÉDAGOGIQUE

### QUELLE SERA DEMAIN LA TACHE DES ÉDUCATEURS ?

*Nous sommes heureux de pouvoir reproduire ici le texte de la causerie d'adieux faite à Radio-Genève, le 12 juin 1944, par M. Pierre Bovet.*

L'amabilité du directeur de Radio-Genève me permet, au moment où je vais quitter cette ville après trente-deux ans d'enseignement, de m'adresser encore une fois aux nombreux anciens élèves, devenus et restés des amis, que j'ai le privilège de pouvoir, par la pensée, passer en revue aux quatre coins du monde.

Cet auditoire invisible est un grand symbole, auquel je me plais à arrêter mon esprit. Une « nuée de témoins » invisibles — cette image biblique destinée à nous rendre présents les êtres, admirés et chéris, que la mort nous a enlevés mais qui continuent à nous stimuler par leur exemple — cette image prend pour moi une réalité nouvelle en face de ce microphone : imagination étayée par la science, foi soutenue par l'expérience intime, se rapprochent et se confondent. Pourquoi en parlant à des auditeurs invisibles ne penserais-je pas aussi à ceux qui ne sont plus sur cette terre : à Edouard Claparède qui m'appela à Genève, à son fils Jean-Louis, à Thora Lange, la Norvégienne digne de son père, à Floera Nicolescu, le petit Roumain travailleur sans peur et sans reproche, dont la thèse fut trop probante pour pouvoir être publiée intégralement, à Jan Uher, le professeur de Brno, mort en martyr pour la Tchécoslovaquie — à ceux dont je ne sais rien depuis longtemps : Narcis Masó en Espagne, Albin Jakiel et Alina Szeminska en Pologne, Georges Athanassiadès au Caire — à ceux qui sont au delà des océans : Pablo Vila et Mercédès Rodrigo en Colombie, Juan et Regina Comas au Mexique, à ceux des Etats-Unis, à tous ceux de Palestine... en même temps qu'à ceux avec lesquels un hasard heureux me met peut-être en relation en ce moment même : Marcelle DuPasquier à Bruxelles et mes nombreux amis — qui sait ? mes enfants — en France et en Suisse : Bariffi, Nelly Baer, Blanche Cuénod, William Perret... Loin des yeux, près du cœur.

Cette évocation n'a pas besoin d'excuse. Elle n'est pas hors de propos. « *Quelle sera la tâche des éducateurs, demain ?* » Il n'est pas inopportun d'indiquer que cette question est de portée mondiale et que, parmi les éducateurs, les élèves de l'Ecole des sciences de l'éducation, de l'Institut J.-J. Rousseau, ont une mission spéciale. « Noblesse oblige ». Claparède a été hanté, pendant les dernières années de sa vie, par le problème de la compréhension internationale. Sa maison, aujourd'hui celle de Piaget et de Dottrens, de Rey et de Rossello, a devant elle une tâche.

Tâche de demain ? Mais d'abord n'avons-nous pas une tâche aujourd'hui ? Ces tout derniers jours, j'ai reçu deux lettres d'anciens élèves de Claparède, l'une de Belgique, l'autre de Roumanie.

« Je voudrais, dit l'une, que l'on sache que, si personne n'intervient pour empêcher l'étendue d'un désastre sans précédent dans l'histoire, cette pauvre petite Belgique va au-devant d'un vrai calvaire. Ne peut-on vraiment pas arrêter enfin cet affreux fléau de la guerre? N'a-t-on pas suffisamment souffert, de part et d'autre, pour cesser d'employer la violence, qui ne peut que susciter des haines nouvelles — et chercher des moyens de justice plus dignes de l'homme et de sa véritable destinée? Avons-nous fait, en Suisse, tout ce qu'il est possible de faire pour créer des contacts permettant peut-être un redressement de la situation? Est-ce trop tard? Est-ce jamais trop tard?... Un nouvel effort ne pourrait-il être tenté?... La souffrance de Dieu est indicible, son appel d'amour restera-t-il longtemps encore sans réponse? J'ai la conviction que si nous persistons à y résister nous mourrons tous. »

Et quelques jours après cette lettre écrite par un pionnier de l'éducation nouvelle en Roumanie :

« Nos enfants sont massacrés par les bombes incendiaires. Personne ne les défend. Personne n'a pitié d'eux. Le carnage n'est pas seulement sur les champs de bataille; dans les villes et les villages aussi, enfants, femmes, vieillards innocents, sont sauvagement sacrifiés. Combien d'orphelins de père et de mère, combien d'enfants qui ont perdu leurs parents et de parents cherchant désespérément leurs enfants? C'est le spectacle d'aujourd'hui... Et celui de demain! Combien d'enfants idiots, mentalement arriérés, nerveux incurables, estropiés, sourds-muets, aveugles, vicieux, moralement abandonnés!... Voilà l'humanité enfantine et juvénile à laquelle les pédagogues de demain auront le triste privilège de donner l'éducation nouvelle ».

Il conclut par un appel aux éducateurs suisses: qu'ils fassent entendre sa voix — et leur voix unie à la sienne — à qui de droit. « La tuerie des enfants... est le plus abominable des crimes; il noircira l'histoire de notre époque. Que par un peu d'entente de la part de tous on fasse cesser d'où qu'elle vienne, cette attaque... que ne rachète aucun gain ni aucune victoire terrestre ».

Au moment où l'on se groupe pour la protection des chefs-d'œuvre, cet appel à protéger ce chef-d'œuvre de la création qu'est un petit enfant, méritait de vous être transmis. Rien ne pouvait mieux nous placer en face des tâches qui attendent les éducateurs.

Ecoles à reconstruire, livres à réimprimer, maîtres à remplacer — partout on réclame une prolongation des années d'école, la suppression des privilèges qui barrent au pauvre la carrière de l'instruction. Il y aura donc plus d'élèves et moins de maîtres, et — on vient de nous le dire — des élèves plus difficiles à bien conduire. L'Etat, appauvri, sera partout enclin à faire des économies sur le budget de l'instruction publique, à un moment où il serait urgent qu'il y consacrat au contraire beaucoup d'argent.

Mais l'histoire, si nous prenons la peine de la consulter, est franchement encourageante: les époques pauvres ne sont pas nécessairement pour l'éducation des années stériles. Tout au contraire. Rappelons-nous en Suisse: les années qui suivirent 1798: toutes les idées, toutes

les réalisations que nous devons à un Stapfer, discernant le génie d'un Pestalozzi et d'un Girard. Relisons les notes autographiques d'un Wehrli. Cet âge sans argent fut pour l'éducation suisse un âge d'or..

Et nous avons mille techniques dont ne disposaient pas ces pionniers. Sur les traces de Lancaster, nous pouvons par des procédés ingénieux que nous fait connaître Ferrière et Dottrens, emprunter à l'étranger — à Decroly, à Freinet, par exemple — des moyens d'enseignement qui, sans rien coûter, stimulent merveilleusement l'activité du maître et de l'élève — réaliser de grosses économies sur les manuels scolaires en apprenant à se servir des bibliothèques de classe et à constituer des fichiers collectifs. L'exposition qui vient d'avoir lieu à l'Ecole normale de Lausanne a montré ce qu'on pouvait attendre d'une méthode (celle des centres d'intérêt) qui ne nécessite pas de matériel coûteux.

Mais, puisque j'ai nommé Lausanne, Pierre de Coubertin, qui y est aujourd'hui glorifié, et Louis Meylan qui nous présente son œuvre de façon si attachante, nous rappellent que toute l'éducation ne se fait pas à l'école. Loin de là. Et demain moins encore qu'aujourd'hui.

Demain, pour ces enfants et ces adolescents abandonnés — les derniers seront une fois encore les premiers — et pour les autres aussi, demain verra surgir un type d'éducateurs nouveaux, dont les chefs de troupes scouts dessinent assez bien la figure : meneurs de jeu, grands frères adroits, forts et bons plus encore que savants. La France de 1940 a bien compris ce type de « chefs » (peut-être abusa-t-elle du mot). Et la preuve que ces chefs faisaient bien leur besogne, c'est que — sur le désir des occupants — on les a fait disparaître les uns après les autres : instructeurs des chantiers de jeunesse, hommes d'Uriage, Eclaireurs de diverses marques, compagnons de France enfin. Les écoles de cadres, qui servaient en France à dépister ces chefs, sinon à les former (elles étaient bien courtes pour cela, du moins à l'origine) pourront être imitées, quand il s'agira, pour l'Europe de demain, de former les éducateurs-entraîneurs dont on se préoccupe en divers lieux.

Demain. Ce sera la paix. Quelle paix ? Ce ne sont pas les éducateurs qui la discuteront ; mais c'est dans une certaine mesure — dans une large mesure — eux qui la feront, qui la feront ce qu'elle sera.

Pas de paix sans éducation. Pas d'éducation sans paix.

Le mot de Lord Cecil se vérifie : « Nous tuons la guerre, ou elle nous tuera ». Si nous en réchappons, il faudra le répéter à nos enfants, nous le redire à nous-mêmes. Il faut que les éducateurs — tout autrement que par le passé — s'intéressent activement à la paix.

Nous savons quelle est la condition de la paix : une organisation internationale où les Etats, groupés en un Etat fédératif et non plus seulement en une ligue ou une fédération d'Etats, auront renoncé à une partie de leur souveraineté.

Cette condition, il n'est pas difficile d'en faire comprendre la nécessité, même à des enfants : à propos d'histoire ou de géographie, qu'il s'agisse des Etats-Unis, de la Suisse ou de l'Union sud-africaine. Condition *nécessaire, indispensable*. Adjectifs tragiques, car nous ne voyons pas du tout que cette condition soit en voie de réalisation. On parle au

contraire autour de nous de zones d'influence, de rivalités, d'espaces vitaux, d'alliances et de combinaisons d'intérêts.

Quand ce sont des jeunes qui usent de ce vocabulaire périmé, notre cœur saigne ; nous voudrions tant qu'ils eussent appris, eux aussi, la leçon qu'il nous a tant coûté à apprendre !

Nous insisterons sur la fédération des peuples et l'abdication des souverainetés comme Caton sur la destruction de Carthage : Ou nos Etats se fédéreront — ou nous ne sortirons de la guerre que pour nous préparer à la guerre.

Serons-nous pour autant des pessimistes ? L'Évangile est-il pessimiste ? L'Évangile c'est la « bonne nouvelle ». Et pourtant l'Évangile, annonciateur du salut, met à ce salut une condition indispensable. Qui s'y soustrait se soustrait à la Bonne Nouvelle. Sur le plan terrestre des relations internationales, il en va de même. Nous le voyons clairement, et il est du devoir de tout éducateur de le dire clairement à ses enfants.

Mes élèves me permettront de conclure par trois remarques qu'ils m'ont entendu faire dans d'autres contextes.

1. Tout se tient en éducation. Enseigner les vertus d'un Etat fédératif ne suffit pas. L'éducation pour la paix a des aspects multiples — j'allais dire : innombrables. Initier une classe à se gouverner elle-même, à respecter les minorités qui peuvent exister dans son sein — développer l'esprit critique, la véracité, le courage civique ; — organiser une classe, et la façon d'apprécier le travail qui s'y fait — comme à la Maison des Petits — de manière que l'entraide y puisse remplacer la rivalité ; — faire en sorte — les chiffres étant supprimés — qu'un élève travaille non pour une note mais pour un résultat qu'il apprécie lui-même en son âme et conscience — c'est travailler pour la paix. Pas d'éducation pour la paix sans une lutte contre l'égoïsme, sans une éducation à la générosité, sans une révolution dans notre façon d'apprécier les valeurs. Pas de combat pour la paix, sans une lutte contre le culte de l'argent. « Refrappons toutes nos monnaies » disaient les disciples d'Antisthène en se proclamant « citoyens du monde ».

Tout se tient en éducation : il s'agit de la personne humaine, et la personne humaine est une.

2. Il est impossible de prendre au sérieux un problème d'éducation quel qu'il soit, sans être entraîné sur le plan social (Mlle Descœudres en sait quelque chose, et elle n'a pas manqué de nous l'enseigner). Pas d'éducation efficace de l'enfant à la paix sans — nous venons de le dire — une révolution dans les relations entre les Etats. Et, à l'intérieur même d'un Etat, pour faire d'un « satisfait » un « révolutionnaire » — pas de plus sûr moyen que de l'intéresser de cœur à l'éducation d'un enfant. On ne s'applique pas à faire d'un garçon un homme généreux, propre, véridique ou courageux, sans se heurter à l'obstacle des exemples qu'il reçoit — sans voir que ces exemples sont sanctionnés par la coutume, par la loi, et qu'il faut changer ces coutumes et ces lois.

Quelle sera demain la tâche des éducateurs ? — Travailler à la réforme de la société.

3. Enfin, rien comme une tâche éducative qui lui tient à cœur, ne conduit un homme ou une femme, à sentir la précarité de son effort, l'insuffisance des précautions les plus adroites, des mesures les mieux raisonnées, des intentions les plus pures. Rien ne le porte plus sûrement à sentir le besoin de forces supérieures aux siennes, à y croire, à y recourir.

Quelle sera demain la tâche des éducateurs ? — Implorer le secours d'En Haut.

Qui suis-je, moi, pour vous dire ces choses ? Mais, puisque ceci est un discours d'adieu, je ne pouvais pas ne pas vous les dire.

Merci à mon auditoire invisible. Au revoir ; ou adieu.

P. Bovet.

### UNE « ECHELLE D'ORTHOGRAPHE »

L'an dernier, à la rentrée de septembre, 800 élèves, choisis dans 60 classes urbaines de Genève, 100 garçons et 100 filles des 3<sup>me</sup>, 4<sup>me</sup>, 5<sup>me</sup> et 6<sup>me</sup> années primaires ont fait la dictée ci-dessous :

« Le long des chemins, on voit en ce moment, des troupes de gosses qui marchent le nez en l'air, un sac roulé sous le bras : (1) ce sont les chasseurs de marrons.

(2) Hier, en effet, ils avaient organisé une vraie *chasse* (3) : il fallait être les premiers à débusquer le gibier et à l'abattre à coups de **cailloux**.

(4) Ils disaient (5) : Tu en as beaucoup ? (6) Regarde, comme mon sac se remplit vite, il est presque plein ! (7).

(8) Ces enfants sont allés porter leurs marrons au berger qui les a achetés trois sous le *kilo*.

(9) A ce prix, il serait dur d'attendre sous l'arbre que les coques vertes veuillent bien laisser tomber leurs fruits précieux d'un beau brun qu'on dirait passé au chiffon de laine. »

Les consignes étaient les suivantes :

I. Demander aux enfants de se donner toute la peine possible et de ne pas se décourager s'ils trouvent des mots difficiles. On désire simplement connaître ce qu'ils savent.

II. En 3<sup>e</sup>, dicter en 3 fois :

1<sup>er</sup> jour, jusqu'à *chasse*,

2<sup>e</sup> jour, jusqu'à *kilo*,

3<sup>e</sup> jour, jusqu'à la fin.

En 4<sup>e</sup>, dicter en 2 fois :

1<sup>er</sup> jour, jusqu'à **cailloux**,

2<sup>e</sup> jour, jusqu'à la fin.

En 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup>, dicter en 1 fois.

III. Lire une fois aux élèves le texte qui va être dicté.

IV. Dictier toute la ponctuation.

V. Faire les liaisons indiquées.

VI. Tenir compte des remarques suivantes :

(1) Dictier : « Deux points, — minuscule ».

(2) « A la ligne ».

(3) Id. (1).

(4) « A la ligne ».

(5) « Deux points, — Majuscule ».

(6) « Point d'interrogation » (l'écrire au tableau noir —?—)  
« Tiret, — Majuscule ».

(7) « Point d'exclamation » (l'écrire au tableau noir —!—).

(8) « A la ligne ».

(9) Id. 8.

VII. Relire le texte qui vient d'être dicté.

Le dépouillement systématique des fautes, entrepris sous la direction de M. Bovet, a été effectué par les candidats aux études pédagogiques de 2<sup>e</sup> année, élèves de l'Institut des sciences de l'Éducation et par quelques autres élèves de l'Institut s'intéressant aux recherches de la pédagogie expérimentale.

Dans la correction, nous avons distingué trois sortes de fautes :

A. *Les fautes d'usage*, c'est-à-dire les fautes commises contre l'orthographe du mot telle qu'elle figure dans le dictionnaire. Ex. : le momant, des marons.

B. *Les fautes de prononciation*, c'est-à-dire les fautes dues à une mauvaise prononciation du mot. Ex. : le mement (moment).

C. *Les fautes de règles*, c'est-à-dire celles dues à une méconnaissance des règles de l'orthographe. Ex. : les chasseur, ils marche.

Il est pratique, en corrigeant, de distinguer ces trois sortes de fautes par des couleurs différentes : noir, par exemple, pour les fautes d'usage, bleu pour les fautes de prononciation et rouge pour les fautes de règles.

Remarquons que certains mots ont pu compter plusieurs fautes :

memant, 1 faute d'usage (an) et 1 faute de prononciation (me).

Les maron, 1 faute d'usage (maron et une faute de règle (oubli de l's du pluriel).

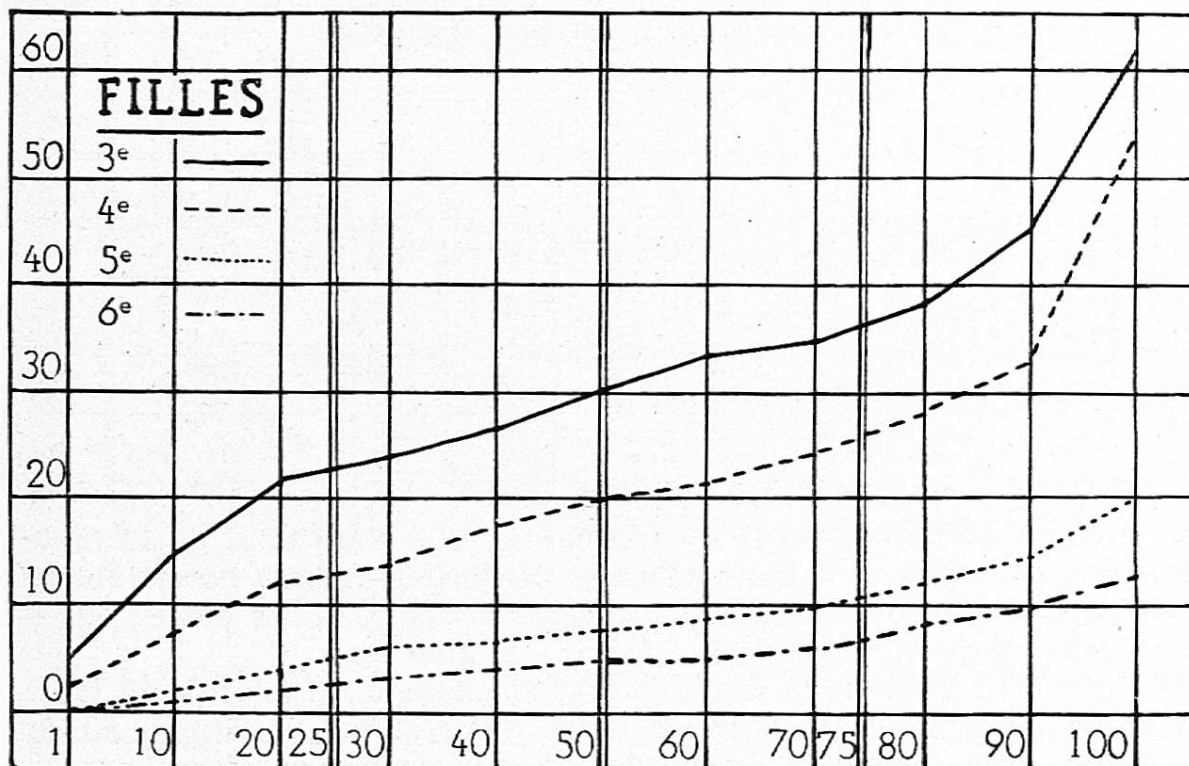
Les fautes commises aux « homonymes grammaticaux » (on, ont, — cem se, — a, à, — et, est, etc.) ont été considérées comme des *fautes de règles*.

Nous avons admis le singulier dans l'expression « leur (s) fruit (s) précieux » et, inversement, nous avons admis le pluriel de « passé (s) » dans l'expression « des fruits d'un beau brun qu'on dirait passé (s) au chiffon de laine ».

## L'ECHELLE D'ORTHOGRAPHE

Pour établir notre « échelle d'orthographe », nous avons classé les 100 élèves de chaque degré d'après leur nombre total de fautes en allant de l'élève qui avait le moins de fautes à celui qui en totalisait le plus. Ce classement nous a permis de tracer des courbes dites « ogives de Galton ».

Voici les courbes obtenues pour les filles :



Sur l'abscisse, nous portons les élèves de la première à la centième ; sur l'ordonnée, nous portons le nombre de fautes.

L'exemple ci-dessus ne donne que les résultats obtenus par les 1<sup>re</sup>, 10<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup>... et 100<sup>e</sup> élèves.

Ces courbes nous montrent qu'en 3<sup>e</sup> année, par exemple, la dixième élève a 17 fautes, la 20<sup>e</sup>, 21 fautes, la 25<sup>e</sup>, 23 fautes, la 50<sup>e</sup>, 30 fautes et la 75<sup>e</sup>, 37 fautes. En 5<sup>e</sup> année, la 25<sup>e</sup> élève a 5 fautes, la 50<sup>e</sup>, 7 fautes et la 75<sup>e</sup>, 10 fautes.

Nous pouvons ainsi établir une échelle à trois échelons en donnant pour chaque degré le nombre de fautes de la 25<sup>e</sup>, de la 50<sup>e</sup> et de la 75<sup>e</sup> élève.

Nous avons ensuite classé les élèves de chaque degré scolaire d'après le nombre de fautes d'usage et de prononciation (les deux genres de fautes étant ici bloqués) et d'après le nombre de fautes de règles. Nous avons établi chaque fois la courbe correspondante. Cela nous a permis de dresser le tableau suivant qui servira de **barème** pour évaluer le niveau d'un élève pour l'orthographe, au début d'une année scolaire.

Nous voyons ainsi qu'en 3<sup>e</sup> G, le 25<sup>e</sup> élève a un total de 25 fautes, 17 fautes de règles et 8 fautes d'usage et de prononciation ; en 6<sup>e</sup> G, le 75<sup>e</sup> élève a un total de 12 fautes, 9 fautes de règles et 3 fautes d'usage et de prononciation.



**BARÈME**

|                |   | 25 <sup>e</sup> |    |    | 50 <sup>e</sup> |    |    | 75 <sup>e</sup> |    |    |
|----------------|---|-----------------|----|----|-----------------|----|----|-----------------|----|----|
|                |   | U               | R  | T  | U               | R  | T  | U               | R  | T  |
| 3 <sup>e</sup> | G | 8               | 17 | 25 | 12              | 21 | 33 | 19              | 24 | 42 |
|                | F | 6               | 16 | 23 | 11              | 18 | 30 | 16              | 22 | 37 |
| 4 <sup>e</sup> | G | 2               | 9  | 12 | 6               | 13 | 19 | 10              | 16 | 25 |
|                | F | 3               | 9  | 12 | 5               | 14 | 20 | 9               | 18 | 25 |
| 5 <sup>e</sup> | G | 1               | 5  | 6  | 2               | 8  | 10 | 4               | 10 | 13 |
|                | F | 0               | 4  | 5  | 1               | 6  | 7  | 3               | 8  | 10 |
| 6 <sup>e</sup> | G | 1               | 3  | 5  | 2               | 6  | 8  | 3               | 9  | 12 |
|                | F | 0               | 2  | 3  | 1               | 4  | 5  | 2               | 5  | 8  |

Prenons une élève de 4<sup>e</sup> F, Jacqueline. Elle a un total de 15 fautes, 12 fautes de règles et 3 fautes d'usage. Reportons-nous à notre tableau ; nous voyons que cette élève se situe entre la 25<sup>e</sup> et la 50<sup>e</sup> élève ; elle est donc dans ce que l'on pourrait appeler « le gros tas ».

Une autre élève de la même classe, Suzanne, a un total de 30 fautes, 15 fautes de règles et 15 fautes d'usage. Ses résultats la situent au delà de la 75<sup>e</sup> élève. Les trois quarts des enfants de son degré scolaire font donc moins de fautes qu'elle. Suzanne n'est pas à sa place en 4<sup>e</sup>, pour l'orthographe du moins ; en 3<sup>e</sup>, elle occuperait le rang de la 50<sup>e</sup> élève.

Une autre élève enfin, de la même classe, Paulette, a un total de 11 fautes, 11 de règles et 0 d'usage. Cette élève se situe en deçà de la 25<sup>e</sup> élève. Les trois quarts des fillettes de son degré scolaire font donc plus de fautes qu'elle. Paulette serait la 50<sup>e</sup> en 5<sup>e</sup> quant au nombre total de fautes et la 75<sup>e</sup> dans cette même classe si on considère les fautes de règles seulement.

Le dépouillement systématique de notre dictée permet donc, en se référant à notre barème, de classer objectivement les élèves reçus au début d'une année scolaire. De plus il est possible, en opérant ce dépouillement, de déceler les difficultés propres de chaque enfant et de lui faire faire des exercices de travail individuel lui permettant de les surmonter.

\* \* \*

Au terme de ce bref compte-rendu, nous tenons à remercier les directeurs d'écoles qui ont permis que notre dictée soit faite dans plusieurs classes de leur circonscription, les quelques 60 maîtresses et maîtres qui ont fait faire l'épreuve à leurs élèves et enfin les élèves de l'Institut, particulièrement les candidats de 2<sup>e</sup> année pour leur patient et laborieux travail.

S. Roller.

*La SUISSE assure l'avenir*

# LA SUISSE

ASSURANCES VIE ET ACCIDENTS

6, Rue de la Paix, Lausanne 61



## BIBLIOTHÈQUE CIRCULANTE

pour enfants et adultes

GALERIES DU COMMERCE - LAUSANNE

Téléphone 3 75 99

Mme J. L. DUFOUR

48

Renseignements sans engagement ★ Envois postaux

# DEVRED

*Vêtements*

Grand-Pont Lausanne

85



LA MAISON SPÉCIALISÉE  
DEPUIS PLUS DE 100 ANS

# Bonnard

Et Cie S.A.

nouveautés  
*Lausanne*

Nationale Suisse  
B e r n e

J. A. — Montreux



**Winterthur**  
**Vie**

« Winterthur » Société d'Assurance sur la Vie

16

40 **BON**

pour un rabais spécial sur tous achats chez

**BORNET S.A.**

**ÉLECTRICITÉ \* EAU \* GAZ**

GENÈVE - RUE DE RIVE, 8 - TÉL. 50250

## ***Le français de quelques écrivains***

DE CAMILLE DUDAN

Fr. 3.60

*M. C. Dudan analyse la langue et le style des maîtres, nous révèle leurs secrets et leur charme*

EN VENTE AUX EDITIONS DU CHANDELIER, 33 RUE NEUVE, BIENNE  
ET DANS TOUTES LES BONNES LIBRAIRIES

122

### ***Les Avants***

#### **Pension « Mon Chalet »**

Situation tranquille. Cuisine soignée.  
Excursions faciles. Prix modérés.  
Tél. 6.39.50 125 Nouvelle dir.: A. Gaillard

#### **Pension „Les Mèlèzes“**

Maison soignée. Bonne cuisine. Tran-  
quillité. Promenades. Prix modérés.  
Tél. 6.33.47

96



DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

# ÉDUCATEUR

## ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE  
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE  
DE LA SUISSE ROMANDE

**Rédacteurs responsables :**

**Educateur :** (intérim) R. JAQUET, GENÈVE, r. de Lyon 58, **Bulletin :** Ch. GREC, VEVEY, Torrent 21

**Administration et abonnements :**

**IMPRIMERIE NOUVELLE** Ch. CORBAZ S. A., MONTREUX, Place de la Paix, tél. 6.27.98.

Chèques postaux II b 379.

**Responsable pour la partie des annonces :** Administration du « JOURNAL DE MONTREUX »

---

**PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL :** Suisse: Fr. 9.— ; Etranger: Fr. 12.—

**Supplément trimestriel: Bulletin bibliographique**



Agence générale de Lausanne :  
**CH. DAIBER**  
Rue du Lion d'Or 2 Tél. 25272

### L'assurance sur la vie

a toujours été une ressource précieuse dans les situations les plus variées, mais depuis la guerre elle est devenue indispensable. Vous qui cherchez

### Protection et Sécurité

adressez-vous à la

## SOCIÉTÉ SUISSE D'ASSURANCES GÉNÉRALES SUR LA VIE HUMAINE

Purement mutuelle **ZURICH** Fondée en 1857

134

# ADMISSIONS AUX ECOLES NORMALES

## 1945

Il n'y aura pas d'admissions dans la **section des maîtresses enfantines**.

La **section des travaux à l'aiguille** est réorganisée; il y aura un examen pour l'admission de 10 à 12 élèves.

Demandez les conditions au Secrétariat de l'Ecole normale.

148

## ASILE RURAL VAUDOIS ECHICHENS

L'**assemblée générale** aura lieu à ECHICHENS, le mercredi 20 septembre à 15 heures. Ordre du jour très important.

*Le Comité*

## HORTICULTEUR - FLEURISTE - GRAINIER

Maison fondée en 1847

### Lausanne

Rue Marterey 40-46 - Chèques post. II. 1831

Téléphone 2 85 11

86

MEMBRE FLEURCP



transforme les déchets de  
jardin, feuilles, tourbe etc. en  
**excellent  
fumier**



LONZA S.A. BALE

146